



Les ruchers-écoles du Pays de Gex

Programme 2019

Cours théoriques à Prevessin-Moëns à 10h.

Salle Gaston Laverrière, 1168 route du stade. [Voir sur le plan](#)

- 09 mars :** Morphologie de l'abeille, organisation de la colonie et importance comme espèce clef du monde vivant (Présenté par Rosa Maria).
Buffet canadien.
- 16 mars :** Maladies, parasites et prédateurs (Présenté par Rosa Maria).
- 23 mars :** Matériel d'apiculture et de miellerie.
- 30 mars :** Conduite du rucher – Partie 1 (Présentée par Didier).
- 06 avril :** Conduite du rucher – Partie 2 + Législation (Présentés par Didier).
- 04 mai :** Mutualisme Abeilles/Fleurs (Présenté par Patrick).
- 11 mai :** Produits de la ruche + biochimie du miel (Présentés par Dominique).

14 septembre: Bilan de la saison et buffet canadien.

Cours pratiques dans les ruchers des formateurs

(Ces dates et intitulés sont susceptibles de changer au cours de la saison en fonction des conditions climatiques et des travaux à effectuer)

- 06 avril :** Premier contact avec les hyménoptères et observation au trou de vol.
- 04 mai:** Ouverture des ruches, visite de printemps.
- 18 mai :** Développement des colonies, évaluation du matériel approprié.
- 25 mai :** Gestion de l'essaimage et division.
- 15 juin :** Dynamique d'un rucher en récolte, récolte miel de printemps ?
- 22 juin :** Manipulation diverses et observations.

Pour vous inscrire aux cours, il suffit de compléter le formulaire ci-dessous et de nous l'amener lors du premier cours. Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur notre site (indiqué ci-dessous).

Cotisation pour la saison : 50€. Gratuit pour les jeunes jusqu'à 15 ans.

Pour tout renseignement ou suggestion, veuillez contacter :
info@ruchers-ecoles-paysdegex.com

Pour suivre notre actualité, ou vous inscrire nous vous invitons à consulter notre site internet :
www.ruchers-ecoles-paysdegex.com



Formulaire d'inscription des ruchers écoles du Pays de Gex Saison 2019

Informations personnelles

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Mail :

Déjà affilié à un syndicat apicole ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Nombre de ruches installées à ce jour:

Paiement : chèque (à l'ordre du « **Syndicat d'Apiculture de l'Ain** ») espèces

«Les Ruchers écoles du Pays de Gex» est une association libre affiliée au Syndicat d'apiculture de l'Ain. Les informations personnelles communiquées lors de votre inscription sont partagées avec le syndicat.

Date : Signature (du responsable légal si l'adhérent est mineur) :

Formulaire à compléter et à amener lors de votre premier cours théorique.

Informations complémentaires

- Cette formation ne fait l'objet d'aucun agrément, certification ou affiliation. En conséquence elle n'ouvre droit à aucun diplôme ou financement.
- La présence assidue aux cours théoriques (au moins 4 cours théoriques sur 7) est requise pour accéder aux cours pratiques.
- La pratique de l'apiculture présente des risques, notamment pour les personnes allergiques au venin d'abeille. Par conséquent, une tenue de protection adaptée est obligatoire pour participer aux cours pratiques.
- Nous pourrions être amenés à prendre des photos lors des cours pour illustrer nos activités sur notre site internet ou dans la presse.
- Pour des questions d'organisation des cours pratiques, et afin de faciliter le covoiturage, les coordonnées personnelles (adresse, e-mail) peuvent être partagées avec les autres élèves.